

Parcours Innovation PME Montréal 2016

Questions commerciales recherchent réponses créatives

Recrutement des PME - Édition 2016



La Ville de Montréal a lancé un projet, le Parcours Innovation PME Montréal, qui vise à stimuler l'innovation au sein des PME situées sur l'île de Montréal. Ce projet fait suite à l'expérience immersive qu'ont vécue dix entrepreneurs lors de l'édition 2014, et trente dirigeants de PME lors de l'édition 2015. Le Parcours est réalisé en partenariat avec le Gouvernement du Québec (Secrétariat à la région métropolitaine, Emploi Québec et MEIE), l'Association pour le développement de la recherche et de l'innovation du Québec (ADRIQ), Mosaic HEC, C2 Montréal et Vidéotron Service Affaires. Nous vous invitons à visionner le film sur l'édition 2014 à l'adresse : ville.montreal.qc.ca/parcoursinnovation/edition-2014

Ce projet a pour objectif d'offrir une démarche d'accompagnement structurée aux entreprises afin de stimuler leur croissance. Trente PME seront sélectionnées cette année pour faire partie de la démarche.

L'ADRIQ-RCTi a été mandatée pour coordonner le processus de recrutement et de sélection des PME. Celles-ci seront sélectionnées sur la pertinence de leur question commerciale de départ (ex : Comment transformer mon image de marque? Comment intégrer les technologies numériques pour être plus efficace et compétitif? Comment stimuler la créativité au sein de mes équipes de travail? etc.) Voir l'ensemble des questions de la cohorte 2015 sur le site: ville.montreal.qc.ca/parcoursinnovation

Voici les activités offertes par le Parcours, de janvier à décembre 2016 :

- Trois grandes conférences (dont celle de C2 Montréal)
- Deux journées de formation offertes par l'ADRIQ-RCTi (programme croissance et innovation)
- Trois formations de Mosaic HEC Montréal
- Une journée bilan de la Ville de Montréal

Outre ces activités, les chefs d'entreprises recevront 10 à 20 heures de coaching afin d'implanter la solution à leur question de départ au sein de leur PME.

Un jury indépendant sélectionnera trente entreprises (cohorte 2016) selon une représentation équitable de celles-ci sur le territoire de l'île de Montréal. Elles seront sélectionnées sur la base des critères d'admissibilité suivants :

- Être en activité depuis au moins 2 ans
- Avoir un fort potentiel de croissance
- Avoir un maximum de 250 employés
- Être une entreprise privée à but lucratif
- Être située sur l'île de Montréal
- Avoir un chiffre d'affaires annuel d'au moins 1M\$
- S'acquitter d'un montant de 500\$ couvrant l'ensemble des activités du Parcours Innovation PME Montréal

Dès septembre 2015, la Ville de Montréal procédera au recrutement de l'édition 2016 du Parcours Innovation PME Montréal. Elle mobilisera les conseillers économiques du réseau entrepreneurial montréalais pour référer les PME et ensuite accompagner celles qui auront été sélectionnées dans toutes les activités du Parcours.

Pour tout renseignement complémentaire, nous vous invitons à contacter Sylvie Labelle, commissaire au développement économique - Innovation au 514-872-5999 / 514-653-6954 (cellulaire) ou à l'adresse sylvie.labelle@ville.montreal.qc.ca, ou encore Monique Talbot, coordonnatrice adjointe au Parcours Innovation PME, au 514-742-7801 ou à l'adresse monique.talbot@adriq.com.